

Paniers de légumes - conditions générales

Présentation générale

Les Paniers sont réalisés grâce au travail des bénéficiaires du programme d'insertion socioprofessionnelle Inserres.

La mission consiste à encadrer et accompagner ces bénéficiaires dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet en leur offrant les structures et la dynamique d'une entreprise sociale ouverte au public afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.

Les produits de la ferme de la Croix-Rouge genevoise bénéficient du label bio "Le Bourgeon" et du label "Genève Région Terre d'Avenir" (GRTA), garantissant des produits bios, frais et diversifiés.

Supplément œufs (dans la limite de notre production) : Les œufs seront mis dans vos paniers tout au long de la saison.

Inscription et données personnelles

Les commandes de paniers se font en début de saison, pour l'année civile, soit d'avril à novembre ou octobre selon les conditions climatiques.

Le-la client-e répond de l'exactitude des données transmises à la Croix-Rouge genevoise, qui ne pourra pas être tenue responsable en cas d'erreurs ou d'imprécisions.

Commandes

La commande s'effectue par écrit au moyen d'un formulaire ad-hoc.

Les commandes se font dans la limite de notre production. Si nous devons atteindre notre limite, vous seriez informés rapidement et inscrit sur une liste d'attente.

Suspension

Lors des absences du-de la client-e (vacances), il est possible de suspendre une seule fois dans l'année la commande des paniers en envoyant un mail ou un courrier 15 jours à l'avance. En cas de non-respect, la commande prévue sera facturée.

Si un problème indépendant de notre volonté survient au cours de la saison (par exemple des conditions météorologiques défavorables), les consommateurs-trices sont prié-e-s d'en accepter les conséquences (paniers plus petits ou suspension des paniers. Dans ce dernier cas, les paniers ne sont, bien entendu, pas facturés). En contrepartie, lorsque la production est abondante, les consommateurs-trices ont des paniers plus fournis. (Poids minimum panier : 2kg,)

Prix

Prix paniers de printemps (Avril – Juin) : 25.-/panier

Prix paniers d'été (Juillet- Septembre) 30.-/panier

Prix paniers d'automne (Octobre-Novembre) 25.-/panier

Paiement

Les paniers de légumes sont facturés trimestriellement (en fin de mois) par le biais d'un courrier électronique. La facture est à régler dans les **30 jours**. En cas de non paiement de la facture, la livraison des paniers de légumes est suspendue.

Les membres de la Croix-Rouge genevoise bénéficient d'un rabais de 10% sur les paniers de

légumes, mais doivent nous le communiquer lors de leur inscription, aucune déduction ne sera faite rétroactivement.

Livraison et retrait

La Croix-Rouge genevoise s'engage à livrer les achats au point de distribution choisi. **A partir de ce moment, la responsabilité de la marchandise livrée incombe au-à la seul-e client-e, indépendamment de sa présence.**

Les livraisons se déroulent les jeudis entre 9h et 12h.

Le-la client-e peut récupérer (de manière exceptionnelle) son panier jusqu'au vendredi à 17h. Si le-la client-e ne récupère pas son panier, ce dernier sera facturé au-à la client-e, bien qu'il-elle ne soit pas venu le chercher.

Panier réutilisable

Nous avons la chance de pouvoir utiliser des sacs en toile de jute réutilisables et estampillés aux couleurs d'Inserres. Ce choix a été fait pour satisfaire d'avantages nos client-e-s en nous tenant au plus près de nos valeurs en matière de respect de l'environnement.

Afin de pouvoir procéder à un tournus lors de chaque livraison, les client-e-s devront nous **remettre systématiquement leur cabas vide lorsqu'ils et elles viennent récupérer leur panier. En cas d'oubli, nous serons dans l'impossibilité de vous livrer votre panier la semaine suivante et il vous sera facturé.** La propreté des paniers est de la responsabilité des clients.

A la fin de la saison, des paniers de légumes (env. novembre), tous les sacs devront être rendus. En cas de non-retour, nous serons dans l'obligation de vous facturer le prix du panier (12fr.).

Résiliation

Le-la client-e a la possibilité de résilier son contrat moyennant un préavis écrit d'un mois pour la fin d'un mois.